

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

030303

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

030303

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maité POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

030303

14 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de M. David CORBIN et sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

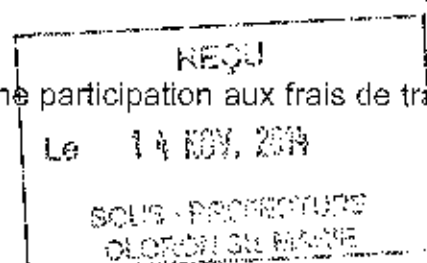
- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

1 700 € à l'association « HORIZON » pour la prise en charge des frais d'organisation du marché de Noël qui aura lieu du 13 au 24 décembre 2014, au Jardin Public.

670 € à l'association « HBCO » pour participation aux frais de déplacement de l'équipe filles moins de 18 ans au mois de mai 2014 pour les 1/8 et 1/4 de finales championnat Excellence France.

2 500 € à l'association « LAC'IMAGES » pour une aide à la réalisation d'un clip vidéo à Oloron Ste-Marie en aout 2014.

1 500 € à l'association « FCO RUGBY » pour une participation aux frais de transport des équipes du Tournoi des Gaves et Vallées.



450 € au collège Tristan Derême pour la prise en charge des frais d'accueil des élèves de TUDELA dans le cadre d'un jumelage des classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

2 250 € à l'Association Oloron Prévention pour la mise en place d'ateliers jeunes (30 bourses à 75 €). Ce montant est prévu au budget jeunesse.

3 000 € au Centre Social pour l'accompagnement de l'initiative du Fanzine LINKULT et la réalisation de 3 numéros sur l'année 2014. Ce montant est prévu au budget jeunesse.

800 € pour la paroisse Lédéux-Faget Oloron pour le remplacement d'équipements techniques.

1 000 € à l'Association des formateurs secouristes incendie pour l'acquisition d'un mannequin et de matériels pour la formation des secouristes notamment le personnel affecté au TAP (Temps Aménagement Péri-Scolaire).

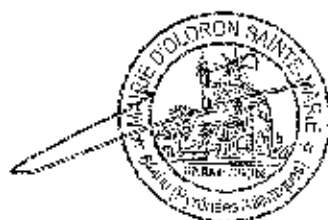
Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 06 novembre 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014



Hervé LUCBÉREILH



REÇU

Le 14 NOV. 2014

SOUS-PREFECTURE
OLORON-SAINTE-MARIE